

# Domaine Public DP

JAA  
1002 Lausanne

7 décembre 1995 - n° 1237  
Hebdomadaire romand  
Trente-deuxième année

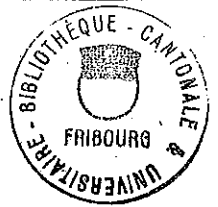
6456 Bibliothèque cantonale et universitaire

Mme S. BELESSERT

CP 1036

1701 FRIEBOURG

## L'assurance-maternité aux enchères



Les campagnes de revendication en faveur de l'assurance-maternité constituent l'indispensable rappel d'une défaillance politique majeure de la Suisse d'après-guerre. Elles n'ont pourtant pas eu que des effets positifs. On s'en rend compte aujourd'hui, face à la véritable surenchère à laquelle donne lieu l'assurance-maternité, un concept équivoque à souhait et qui se prête aux interprétations les plus diverses.

Tout d'abord un constat. La protection de la maternité s'est améliorée au cours de ce demi-siècle. Assurance-maladie obligatoire depuis le premier janvier prochain et primes identiques quel que soit le sexe des assurés. Meilleure protection des travailleuses enceintes et parturientes contre les licenciements, depuis la révision du Code des obligations en 1988.

La lacune la plus criante réside dans l'interdiction faite aux femmes de travailler durant les huit semaines suivant l'accouchement, interdiction à laquelle ne correspond aucune obligation des employeurs de garantir un salaire pour la durée de cette absence imposée. A ce titre, le code des obligations reste minimaliste. Certes les conventions collectives prévoient des compensations salariales plus généreuses, notamment dans la fonction publique, l'horlogerie, la chimie, l'industrie des machines. Mais dans l'économie privée, seules 38% des femmes salariées bénéficient de ces conventions.

La lacune est clairement identifiée: une proportion importante des femmes actives, notamment parmi celles qui ne disposent que de faibles revenus, sont financièrement pénalisées à la naissance de leur enfant. C'est précisément cette lacune que veut combler le projet du Département fédéral de l'intérieur, un projet modeste et financièrement supportable (cf. dossier de l'édito p. 2). Pourquoi donc l'opposition des partis bourgeois et des organisations économiques? Leurs raisons relèvent plus de l'idéologie que de la charge financière induite.

Les premiers s'offusquent de la discrimination qui, prétendent-ils, frapperait ainsi les femmes au foyer. La référence à «l'assurance-maternité» conforte ce point de vue: pourquoi certaines mères et pas

d'autres? D'où leur revendication en faveur de prestations à toutes les femmes, salariées ou non. Une position pour le moins paradoxale de la part de formations politiques qui préconisent des prestations ciblées en fonction du besoin et ne cessent de dénoncer l'arrosage social. Une réaction qui indique aussi le caractère équivoque du terme «assurance-maternité»; c'est d'une assurance perte de gain en cas de maternité qu'il s'agit.

Les organisations économiques refusent d'entrer en matière pour des raisons financières; il ne faut pas augmenter le coût du travail par des prélèvements supplémentaires. L'argument ne tient pas la route. Aujourd'hui seules à supporter les charges liées à la maternité - environ 340 millions par an -, les entreprises ne déboursaient globalement guère plus dans le cadre d'une assurance perte de gain obligatoire. Celles qui emploient beaucoup de femmes seraient même déchargées. En réalité les organisations économiques font de leur opposition une question de principe: il s'agit de bloquer toute amélioration sociale, quel qu'en soit le financement.

Pour sortir de l'impasse, des femmes des partis gouvernementaux ont esquissé un compromis (voir également dossier de l'édito p. 2): des prestations à toutes les mères financées par la TVA. Un bateau aussi chargé tiendra-t-il la mer? On peut en douter, d'autant plus que les partis bourgeois refusent obstinément d'alourdir la charge fiscale. Dès lors, ce compromis ressemble fort à un piège destiné à couler le bateau.

Une politique familiale digne de ce nom, basée sur la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, doit éviter que des contraintes financières contrecarrent le désir de procréation. L'assurance perte de gain en constitue un maillon essentiel. Pour le surplus, c'est d'infrastructures, d'horaires de travail aménagés, d'allocations familiales qui ne laissent pas sur le carreau les absents du marché du travail dont ont besoin hommes et femmes pour mener à bien leurs tâches, nourricière et éducative. Et non d'une prime à la naissance aussi éphémère que symbolique.

JD



COURRIER

## Main invisible cherche histoire, désespérément

*Un lecteur se penche sur les récentes manifestations en Suisse romande et en France, et sur les décisions qui les ont provoquées. Il y lit une «stratégie» (pas forcément consciente) des pouvoirs en place visant à freiner une évolution de la société, qui aboutit à une hégémonie de l'économique et à un pourrissement du politique.*

«En Allemagne, IG-Metall annonce son plan de grève, mobilise une première fois, patrons et syndicats négocient. En France, à Genève ou à Lausanne: la droite brandit un plan, des manifestations de rue mobilisent les appareils de gauche, les lendemains ont un goût de cendre: «des casseurs ont encore dénaturé nos objectifs!»

Les différences entre ces deux séquences pourraient s'expliquer par les traditions syndicales, les unes plus pragmatiques, les autres plus politiques. Sauf que, pour ces dernières, tout se passe comme si c'étaient les manifestants qui avaient mobilisé les appareils. Mais qui a mobilisé les manifestants?

La manifestation de Genève contre le défilé militaire est un cas apparemment à part puisqu'il ne s'agissait pas de plans d'austérité mais d'une pure provocation. Mais peut-être celle-ci révèle-t-elle la vérité de ceux-là?

Les plans d'austérité ont pour objectif de réduire les dépenses, le nombre de fonctionnaires, les subventions etc. De tels objectifs peuvent être atteints par des mesures administratives, des règlements d'application, éventuellement des lois cadres laissant toute latitude d'interprétation.

Et c'est bien ce qui se passe. Mais comme si cela ne suffisait pas, ces mesures sont annoncées haut et fort, regroupées sous un nom mobilisateur. Et cela non seulement en période électorale mais aussi après. Tout se passe donc comme si la droite avait d'une part des objectifs de politique économique et d'autre part une stratégie de communication politique et que les deux divergent. La stratégie de com-

●●●

dans les cas dont il est question ici.

Le centralisme alémanique est d'autant plus contestable que la deuxième langue de nombre de réfugiés, provenant de l'aire francophone du continent africain, est la langue de Molière. Rares sont les requérants d'asile germanophones, on en conviendra. Dans cette optique, on pourrait prendre le contre-pied et défendre l'idée que la procédure, pour ces requérants, même lorsqu'elle se déroule en Suisse alémanique parce qu'ils y résident, soit faite par des collaborateurs romands et en français. ■

munication a pour effet de mobiliser une opposition assoupie, parfois même consentante à force d'être «réaliste» et de confier le politique aux «lois du marché». Simple erreur?

Imaginons que certains, à droite, aient peur des conséquences de leur propre programme; comme s'ils se doutaient qu'il ne s'agit pas, ou pas seulement, de faire confiance à un marché soumis à des lois, mais au contraire de le déréguler; ce qui ne conduirait pas d'abord à une réduction des coûts, mais à une maximisation des profits, certes, mais aussi à un minimum d'acteurs économiques (entreprises et travailleurs), et donc à leur propre disparition comme promoteurs politiques. S'il en était ainsi, ne souhaiteraient-ils pas, inconsciemment, que quelqu'un les retienne? Leur communication politique viserait ainsi, à leur insu, à les rassurer; elle exprimerait leur inquiétude face au vide politique et tendrait à recréer des acteurs historiques, afin d'éviter ainsi leur propre dissolution dans l'économique. Leurs provocations auraient pour fonction de susciter une opposition. Et elle est là, nombreuse, sans mesure avec les objectifs avoués, comme si elle se cherchait de véritables objectifs. Mais sa mobilisation reste une réaction à la provocation, à défaut de pouvoir appuyer un projet.

L'autonomie de l'économie peut remplacer le politique pour produire de l'histoire mais elle remplace les décisions par des effets; elle conditionne les expériences économiques, elle ne les exprime pas. Les casseurs, à l'âge de leur socialisation politique, disent ce pourrissement du politique. S'il n'y a plus de médiation symbolique de leur expérience qui vaille, il y aura du moins des effets! Et ils en produisent». ■

Jean Widmer, Fribourg

## MÉDIAS

Que les lecteurs romands nostalgiques de Jack Rollan et d'André Marcel sachent qu'ils sont exilés à Bienne où ils «chroniquent» à l'hebdomadaire *Biel-Bienne*. En français, évidemment!

Le 5<sup>e</sup> journée bernoise des médias était intitulée «Pourquoi une science des médias?». La centaine de participants ont entendu trois exposés concernant des travaux présentés par des étudiants sur «les médias et le militaire», à propos de la votation fédérale sur les F/A 18, sur «la participation des conseillers fédéraux à l'émission «Arena» de la télévision suisse alémanique et sur une «analyse des lettres de lecteurs» de quatre importants quotidiens suisses alémaniques. Puis, à la suite d'un exposé introductif, trois professeurs, la rédactrice du magazine *Klartext* et une politicienne ont essayé de répondre aux questions «Pourquoi une science des médias et pourquoi à Berne?». La guerre des journaux gratuits à Berne a fait l'objet d'exposés informatifs en fin de journée.

## REPÈRES

Bien que ces cas ne soient pas majoritaires, on voit de plus en plus l'Office des réfugiés terminer l'instruction d'un cas attribué à un canton romand, dont la procédure a commencé en français, en allemand. Après un premier revirement, la Commission de recours en matière d'asile (CRA), pour des raisons de rationalisation de personnel, a décidé de traiter plusieurs centaines de dossiers romands en Suisse alémanique.